ROUBAIX

Un ivrogne veut étrangler une cabaretière

Une scène qui a failli tourner au tragique s'est déroulée, lundi soir, vers dix heures 1/2, dans l'estaminet tenu, rue du Fort, 38, par M. et Mme Coussement. Tous les locataires de la maison étaient couchés et le cabaretier était allé assister à un combat de coqs quand, vers dix heures un quart, un homme paraissant ivre entra.

La cabaretière, qui se trouvait seule et à qui les allures du nouveau venu n'inspiraient pas confiance, refusa de lui donner à boire et l'engagea à retourner chez lui.

Mais au lieu de sortir, l'ivrogne alla se placer à l'entrée du comptoir et, menaçant, déclara : « Il faut que je fasse un mauvais coup ce soir ; je vais vous étrangler ; vous se sortirez pas vivante de votre comptoir. »

Mme Coussement, glacée de frayeur, tenta de calmer l'homme, lui faisant remarquer qu'elle ne l'avait jamais vu et ne pouvait lui avoir jamais fait aucun mal.

Ce fut en vain, l'ivrogne s'avança vers elle pour la saisir. La cabaretière alors, réunissant toutes ses forces parvint, en s'arabotant sur sa pompe à bière, à sauter au-dessus du comptoir. Elle roula sur le parquet, put se relever et s'enfuit vers sa cuisine en criant, pour échapper à son agresseur.

Celui-ci cependant la rejoignit et, la terrassant, lui serra la gorge.

Deux jeunes filles qui logeaient à l'étage avaient entendu les cris de Mme Coussement ; elles donnèrent l'éveil aux autres locataires. Ceux-ci accoururent au moment où la cabaretière allait perdre connaissance.

Tandis que l'un d'eux poursuivait l'agresseur dans la rue, les autres s'empressaient autour de la victime qui fut assez longtemps sans pouvoir parler, tant son émotion avait été vive. Elle n'avait, heureusement, pas grand mal et ne portait que quelques contusions.

L'auteur de cette agression fut arrêté, à l'angle de la rue du Collège et de la rue du Fort, par plusieurs passants parmi lesquels M. Dupont, employé d'octroi. Ils le ligottèrent, mais durent, tant il se débattait furieusement, le relâcher ; plusieurs d'entre eux furent même violemment frappés de coups de pied et de tête.

L'énergumène, au lieu de prendre la fuite, une fois libre, revint devant l'estaminet Coussement où, après avoir brisé un carreau, il voulut rentrer.

Mais, à ce moment, M. Coussement rentrait de sa partie de coqs ; d'autre part, l'agent de sûreté Dujardin arrivait, attiré par le bruit que toute cette scène avait occasionné.

Les deux hommes se saisirent de l'ivrogne, le ligottèrent solidement et l'emmenèrent au poste de police du 4e arrondissement, rue Voltaire.

Ajoutons qu'au cours de la lutte avec les logeurs et les passants, l'agresseur avait, de son côté, reçu de nombreux coups ; il arriva au poste en assez piteux état.

Interrogé, hier matin, par M. Prud'homme, commissaire de police, il a déclaré se nommer Alphonse Delattre, ouvrier emballeur, 25 ans, marié, demeurant pavé des Bailons, à Wattrelos.

Il a affirmé ne plus se souvenir de rien et a mis ses actes de la veille sur le compte de l'ivresse et aussi d'une fièvre contractée aux colonies.

M. Prud'homme, après avoir dressé un rapport sur ces faits, a fait remettre Alphonse Delattre en liberté provisoire.

CAISSETTE-PRIME

DES CADEAUX ET DES ÉTRENNES

contenant nos produits « Union » cake saucé et sec. — Gaufres fourrées, Biscottines et Biscottes. Pris dans nos magasins : 3 fr. 50. Colis postal dans toute la France 4 fr. 35. Expédition le jour de la commande. — **Union, 50, Grande-Rue, Roubaix.**

Le Tir National de Roubaix, 311, Grande-Rue. — Tour de roulement pour le dimanche 2 janvier 1910. — Matin : L'Ecole de Tir de Roubaix, de 8 h. 1/2 à 12 h. Commissaire, M. Georges Schuller. — Soir : La Vaillante et la Saint-Vaast : de 2 h. 1/2 à la nuit. Commissaire, M. S. Druesne.

Nota. — La carte d'identité est indispensable pour prendre part aux séances de tir.

Fourneaux économiques. — Résultats d'adjudication. — Mardi matin, a eu lieu, à la mairie, en présence de M. Roussel adjoint au maire : Despature, conseiller municipal, et Salembien, receveur, l'adjudication des denrées alimentaires nécessaires aux fourneaux économiques en 1910. Voici les résultats de l'adjudication :

1er LOT. — Viande (estimation : 2,900 fr.) ; adjudicataire M. Charles Verriest, rabais de 7 %.

2e LOT. — Légumes (estimation : 796 fr.) ; adjudicataire, M. Pierre Bouten, rabais de 2,10 %.

3e LOT. — Œufs (estimation : 2.500 fr.) ; adjudicataire, M. Castelain, sans rabais.

4e LOT. — Haricots et pois secs (estimation : 4.100 fr.) ; adjudicataire, M. Fournier, rabais de 0,55 %.

5e LOT. — Harengs saurs, épiceries, etc. (estimation 707 fr. 50) ; adjudicataire, M. Desobry-Teneul, rabais de 5.50 %.

Crèches et Etablissement de bains. — Adjudication. — Hier matin a eu lieu à la mairie, l'adjudication de la livraison des denrées et fournitures nécessaires aux Crèches municipales et aux Bains de la rue de Rome, en 1910, 1911 et 1912.

La fourniture annuelle était évaluée à 1.767 fr. 10. Ont soumissionné : MM. Ch. Dewaele, rabais de 2,60 0/0 ; Florin-Bossut, rabais de 5,25 0/0 ; Desobry-Teneul, rabais de 5,55 0/0, adjudicataire.

Voyez à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue, dans le hall à côté de la porte cochère, un grand choix de livres concernant la question sociale.

Bras fracturé. — M. Louis Vandergucht, 23 ans, rue Alfred de Musset, impasse des Villas, 8, manœuvre de maçon, travaillant pour M. S. Goffin, entrepreneur, s'est fracturé l'avant-bras gauche en tombant sur un madrier. Il devra subir un repos de six semaines.

Un incident d'atelier. — Mardi matin, vers huit heures, 39 ouvriers, sur 40, de l'atelier de construction de MM. Blanche et Lecaron, rue de l'Alma, ont quitté le travail en déclarant qu'ils ne le reprendraient que ce matin, et cela, disent-ils, pour protester contre le renvoi d'un ouvrier qui, apercevant l'inspecteur du travail dans l'atelier, s'était plaint à haute voix de l'hygiène de l'établissement.

Les méfaits de la tempête. — La tempête a arraché, au cours de la nuit de lundi à mardi, les toitures de deux habitations ouvrières, rue Decrême, cour Debruyne, 7 et 8, occupées par M. Benoit Derasse, ouvrier agricole, et Antoine Vandenbrande, journalier.

Surprise dans son sommeil, Mme Derasse, qui est âgée de 78 ans et aveugle, a failli mourir étouffée sous les décombres qui sont tombés sur son lit. On est arrivé à temps à son secours.

Les maisons, qui menacent ruine, vont être réparées.

Vols. — M. Houeix, juge d'instruction, renvoie devant un prochain tribunal correctionnel Emile Debeuquoy, 27ans, journalier, rue d'Arcole, cour Joie, 13, coupable d'un vol commis au préjudice de M. Hellin, épicier-cabaretier, rue des Sept-Ponts, 48.

Auguste et Angèle Soyer, un moment inculpés de complicité, bénéficient tous deux d'une ordonnance de non lieu.

—Angèle Hecfeuille, 21 ans, en fuite, sera jugé par contumace, à l'audience d'un prochain tribunal correctionnel, pour vol d'une somme de 550 fr., opéré le 24 janvier 1909, chez Mme Julienne Vangeluwe, cabaretière, 3, rue des Champs.

— Jean Lalo, garçon de cuisine, rue des Longues-Haies, comparaîtra prochainement devant le tribunal correctionnel et aura à répondre du vol d'un panier de poires commis le 17 décembre, à Croix, ainsi que d'une infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Ce que l'on trouve. — Mlle Octavie Delsart, rue des Longues-Haies, 10, a trouvé un binocle et une petite médaille.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Grand choix de CADEAUX et bonbons en **Chocolat Thomas** pour les **ÉTRENNES**, 5, rue du Priez, près la Gare, Lille. 2

du 28 décembre

Naissances. — Pierre Tibenghien, rue d'Alger, cité Saint-Eloi, 6. — Léon Fourez, rue Cartigny, 71. — Geneviève Meillassous, Grand Rue, 308.

Mariages. — Emile Testaert, serrurier-poêlier, rue de l'Espérance, 84, et Zelia Balot, s. p., rue de l'Alma, 140. — Gustave Delespaul, apprêteur rue de l'Alma, fort Frasez, 44 bis, et Clara Cuvelle, piqûrière, rue de l'Alma, 199. — Jean Dion, tourneur en fer, rue Bernard, 94, et Elise Lewy, ménagère, rue Bernard. — Jules Dumortier, domestique, rue du Fontenoy, cour Hespel, et Angèle Hindts, ménagère, rue du Fontenoy. — Auguste Poppe, parqueteur, à Tourcoing, et Léopoldine Cools, épailleuse, rue de l'Epeule, 50. — Auguste Vanautreve, fileur, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 35, et Florine Vanneste, doubleuse, rue de l'Epeule. — André Loistein, domestique, rue de la Brasserie, 4, et Céline Fontaine, ménagère, rue de la Brasserie.

Décès. — Philomène Strubbe, 61 ans, 22, rue Blanchemaille. — Hermence Pollet, 41 ans, rue Derbo, cour Beny, 15. — Jean Wittocx, 3 ans, rue d'Alger, cour d'Alger. — Zoé Deconing, 32 ans, s. p., avenue Julien-Lagache. — Frédéric Teerlinck, 67 ans, s. p., rue de Barbieux. — Prosper Boucher, 72 ans, rue Blanchemaille.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace **Victor VAISSIER**

WATTRELOS

Funérailles. — Mardi, à neuf heures, ont eu lieu les funérailles de M. Henri Lemaire, ancien combattant de 70-71, père de M. Jules Lemaire, le doyen de la Jeunesse Catholique de Saint-Maclou. Bon nombre d'anciens combattants et de membres de la Jeunesse Catholique y assistaient.

Paroisse du Crétinier. — Tous les membres de la Chorale Saint-Vincent de Paul, sont invités à une réunion extraordinaire qui se fera à la Salle de Catéchisme, le jeudi 30 courant, à 8 heures du soir. — Présence indispensable à heure fixe.

On nous prie de rappeler la réunion extraordinaire de la Jeunesse Catholique pour le jeudi 30 décembre. Il y sera fait des communications très intéressantes. — Renouvellement de la Commission.

L'Union des Patriotes. — Le banquet de la 1re Section de l'Union des Patriotes de Wattrelos a eu lieu lundi. M. Ch. Malfilâtre, président, a prononcé un excellent discours dont voici les principaux passages :

« Toutes les bonnes volontés, MM., devraient se rencontrer, se comprendre et s'aider, afin de faire disparaître cette lutte de classes qui est un malheur pour notre beau pays, et alors ce serait l'ère de prospérité désirée par tant de braves Français. Pour cela, il faut un exemple des hommes de toutes conditions qui, comprenant leur devoir envers la société, sachent éloigner d'eux tout respect humain, c'est-à-dire ne pas craindre de se faire voir en allant au peuple et en assistant vaillamment aux fêtes patriotiques.

» Je tiens à profiter de cette occasion pour vous rappeler, Messieurs, que notre seule devise est de réunir tous les Français dans une pensée commune, l'amour de la Patrie et d'entretenir par la parole et l'exemple le culte du drapeau ».

Ensuite, M. Omer Laloy, adhérent de la 3e Section, a montré tout le bien que pouvait faire en peu de temps dans un pays les bonnes volontés réunies.

Les foyers à gaz Engels sont adoptés par des sommités médicales, dans les Ecoles, Hôpitaux, etc. En vente 67, rue Nationale, Lille ; 5 Boulevard Poissonnière, Paris, et chez tous les Gaziers, Marchands d'appareils de chauffage.

CROIX

Le Conseil municipal se réunira le jeudi 30 décembre, à huit heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Séance complémentaire de la Session de novembre : nomination du secrétaire. — Procès-verbal de la séance précédente : approbation. — Canalisations de distribution d'énergie électrique : 1. Demande de concession ; 2. Organisation du contrôle ; 3. Fixation des redevances. — Entretien des chemins vicinaux, de 1910 à 1913. Exécution des travaux par voie d'adjudication : avis du Conseil municipal. — Conseil des Prud'hommes : Dépenses obligatoires et dépenses facultatives : contingent communal. — Vêtements aux enfants nécessiteux : Réception définitive. — Indemnités et subsides divers. — Affaires à traiter en comité secret : 1. Communication de l'Administration ; 2. Cotes irrécouvrables : état présenté par le Receveur municipal ; 3. Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

Contre les impôts nouveaux. — Le syndicat des débitants de boissons organise une réunion de protestation qui aura lieu ce soir, mercredi, à huit heures, au café R. Vandeville, place Saint-Martin.

Droits de place aux marchés et ducasses. — M. De Beir a été déclaré adjudicataire des droits de place aux marchés et ducasses pour l'année 1910.

Abus de confiance. — M. Houeix renvoie devant le tribunal correctionnel Romain Billot, 23 ans, en fuite, accusé d'avoir dérobé des tissus appartenant à M. Lepers.

CROIX. — Naissances. — Jules Simon, rue de Thionville, 51. — Victor Vandevoorde, rue du Creusot, maisons Dubocage.

WASQUEHAL

La Lutte Scolaire

Décidément on emploie les gardes à toutes les besognes. Voici qu'ils se transforment en commissionnaires dociles des maîtres d'écoles. C'est ainsi qu'hier le garde Dupont a porté à domicile plusieurs lettres signées de M. Dalcroix, directeur de l'école des garçons, et conçues à peu près en ces termes :

Monsieur, j'ai l'honneur de vous témoigner ma surprise de ce que vous n'avez pas répondu à l'invitation que je vous ai adressée il y a quelques jours de venir vous expliquer au sujet du refus de votre fils d'apprendre certains livres de classe. En conséquence, je vous réitère l'invitation espérant que cette fois vous voudrez bien vous y rendre. Recevez, Monsieur, etc., etc.

S'il importe de faire ressortir que des démarches de ce genre n'entrent pas dans les attributions des gardes-champêtres, il est bon d'attirer encore l'attention des parents et du public sur l'obstination des instituteurs à laisser entre les mains des enfants des livres qu'on les a invités sur tous les tons à retirer.

LE BUREAU DE POSTE

La commission est favorable à son maintien à la Place

Devant l'hostilité qui accueillit son projet de transférer près de la gare le bureau de poste, le citoyen-maire Lejeune-Mullier se vit contraint de nommer une commission chargée de l'étude de la question.

Celle-ci se réunit donc le 24 décembre dernier et prit les décisions suivantes :

1° Propose au Conseil municipal de prendre à sa charge la construction du nouveau bureau, qui, dans un délai de 30 ans, appartiendra à la commune sans avoir rien coûté aux contribuables.

2° Demande que le nouveau bureau soit construit aussi peu éloigné que possible du bureau central, attendu que son déplacement, sans être avantageux aux habitants de la Planche-au-Riez et du Capréau, causerait un réel préjudice aux habitants et principalement aux commerçants du centre.

Vol d'une bicyclette. — François Brants, 18 ans, ajusteur, en fuite, sera jugé à une prochaine audience du tribunal correctionnel pour vol d'une bicyclette appartenant à Maurice Roger, rue du Noir-Bonnet, 11, à Wasquehal.

WASQUEHAL. — Du 28 décembre. — Naissance. — Néant.

Décès. — Georges Meyfroot, rue du Transvaal, quartier du Cimetière.

LILLE-CINÉMA

11-13, Parvis Saint-Maurice. — Aujourd'hui, à 4 heures, matinée ; à 8 heures trois quarts, soirée. — A chaque représentation, les **Funérailles du Roi Léopold et l'Entrée triomphale du Roi Albert Ier** qui, avec la Croix de l'Empereur, du Fayet au Col de Voza, Nuit de Noël, le Noël de Gribouille et quantité d'autres nouveautés forment le plus beau spectacle cinématographique qu'il soit donné de voir.

N.-B. — Lille-Cinéma, par la moralité de son programme, offre toute sécurité aux familles.

LANNOY

La Fraude. — MM. Demunynck Alfred et Sallez Léon, préposés de la brigade de Lannoy, ont arrêté Debuyne Jules, 15 ans, domicilié à Wattrelos. Il était porteur de 3 kilos de café vert, d'une valeur de 9 francs. Ecroué à la gendermerie, il sera dirigé aujourd'hui sur Lille.

C'est la seconde fois ce mois-ci que ce précoce fraudeur se fait pincer.

LEERS

Résultat d'adjudication. — Lundi, à 7 heures du soir, a eu lieu à la Mairie, l'adjudication pour la fourniture du pain et du charbon, au Bureau de Bienfaisance en 1910. Etaient présents : MM. Pottier-Leroy, Deraeche A., et Delcour.

Pour le pain, un seul soumissionnaire s'est présenté, M. Emile Decalonne, qui a offert un rabais de 2 centimes 1/2 au kilo, sur la taxe officieuse du pain pour la ville de Lille. Il a été déclaré adjudicataire.

Pour le charbon, il n'y a eu aussi qu'un seul soumissionnaire, M. Henri Decourcelle, qui a offert de fournir le charbon au prix de 2 fr. 80 le quintal. Il a été déclaré adjudicataire.

LEERS. — Publications de mariages du 27 décembre. — Narcisse Cardon, tisserand et Eugénie Messian, épeuleuse. — Léopold Monnick, contremaître de filature et Marie Farvaque, ménagère. — Félix Bourgois, ouvrier agricole et Marie Timmermann, ménagère.

ANIOS ASSAINIT LOCAUX, ATELIERS, etc. chez Droguistes, Epiciers, etc.

HEM. — Du 28 décembre. — Naissance. — Gaston Breton, Civron.

Décès. — Florence Manche, 64 ans, Citadelle. — Jules Delattre, 44 ans, Citadelle.

TOURCOING

GÉNÉROSITÉ

Le conseil municipal a décidé de donner une prime annuelle de 50 fr. par chaque enfant à ceux des employés ou ouvriers des services de la ville qui ont quatre enfants et plus, au-dessous de 16 ans.

Elle est appliquée depuis 1892 par un syndicat qui a encouru les colères de M. Dron et a fourni la matière de ses plus virulentes diatribes électorales. Nous voulons parler du Syndicat mixte de l'Industrie Tourquennoise. Nombreux sont les ouvriers chargés de famille de cette organisation corporative qui, depuis près de vingt ans, ont profité ou profitent encore d'allocations au moins égales à celles qu'offre la ville à son personnel.

La Ville cependant puise dans la caisse commune et ce n'est pas trop difficile.

Un syndicat n'a pas cet avantage. Son mérite n'en est que plus grand. Il a de plus quelque droit de se montrer fier d'avoir réalisé vingt ans auparavant et sur ses propres ressources, ce qu'avec l'argent des contribuables, les conseillers appellent « une généreuse pensée » de M. le Maire.

Il y a générosité et générosité.

CHEZ QUI ?...

Catholiques, demandez les vignettes des Ecoles et collez-les, non plus sur la bande, mais à l'envers de votre carte de visite.

Vous les trouverez chez MM. Debiasschop, rue des Ursulines ; Lemaire, Grand'Place ; Rosoor, Grand'Place ; Delmotte-Dhalluin, place Saint-Jacques ; Duvivier, rue des Guisnes ; Deschamps-Dessauvages, 116, rue du Chêne-Houplines.

Pressez-vous de faire vos commandes.

Syndicat des cabaretiers et débitants de boissons de Tourcoing et sa banlieue. — Sous le titre : « Débitants de boissons, défendons-nous », le syndicat a envoyé aux cabaretiers la circulaire suivante :

Cher Collègue,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la décision prise par la Fédération Nord et Nord-Est : que tout le monde s'y conforme strictement au cri de : « Vive la grève de la licence ! »

Décision : Etant donné le retard apporté dans le vote du budget, le bureau décide que la grève de la licence et de l'alcool est reportée après le vote de la loi des finances, et que pas un débitant ne paie sa licence avant que le budget ne soit voté et que nous connaissions les décisions prises par les Chambres à notre sujet.

Nous faisons appel à tous nos collègues syndiqués ou non pour suivre cette décision et leur rappelons que l'union et la solidarité font les hommes forts et énergiques. Nous espérons bien que nous ne serons pas poussés à chatier les traîtres qui n'auraient pas le courage de nous suivre.

Le bureau de la Fédération Nord-Nord-Est.

Accidents de travail. — Prosper Kruplande, portefaix, rue de Flandre, 18, contusion du pied droit par la chute d'un lingot de plomb. Docteur Beulque ; repos de 12 jours.

— Jules Courtecuisse, 21 ans, teinturier, rue d'Austerlitz, plaie du médius droit. Docteur Decherf ; repos de 8 jours.

— Charles Ronstrad, 39 ans, débourreur, rue de Courtrai, 314, en levant une balle de laine, s'est fait un lumbago. Docteur Aerts ; repos de 10 jours.

Mille francs de laine volée et retrouvée. — Le recéleur arrêté. — Dans la nuit de lundi à mardi, des cambrioleurs ont opéré à la filature de laine de MM. Masurel-Leclercq et fils, rue du Collecteur. D'abord ils ont fracturé une porte donnant rue du Jura. Après avoir traversé une cour ils ont brisé la porte de la forge. Une fois dans l'établissement, ils en ont sorti 43 bobines de laine peignée, du poids total de 375 kilos et valant 1000 fr. Le tout fut chargé sur une baladeuse et emporté.

Cette baladeuse est cause de l'insuccès des voleurs. Tandis que, placée devant la porte de l'usine, elle attendait le butin, un ouvrier, Vincent Vercamer qui revenait du cinéma la reconnut pour être celle volée à son frère Jules, marchand de légumes, 61, rue du Jura. Il courut éveiller son frère car il était minuit et tous deux revinrent vers l'établissement de MM. Masurel-Leclercq et fils. La petite voiture ne s'y trouvait plus. Ils firent des recherches dans le quartier et rentraient bredouille vers une heure du matin quand ils se trouvèrent en face de la baladeuse abandonnée dans un ruisseau avec un brancard cassé.

Mis au courant de ces faits, M. Niéderst en conclut que la laine volée n'avait pas dû être transportée bien loin puisque le véhicule était si rapidement revenu à son point de départ. Il fit faire des recherches et les 43 bobines de laine ne tardèrent pas à être retrouvées au domicile de Victor-Adolphe Debeerdt, 30 ans, menuisier, rue Saint-Joseph, cour Catteau.

Debeerdt ayant découvert le manège des agents dans le quartier avait pris la fuite. Il fut arrêté à Roubaix dans la journée.

La femme de Debeerdt, en raison des soins que réclament ses trois jeunes enfants, a été laissée en liberté.

Les époux Debeerdt sont inculpés de recel. Les voleurs font partie d'une bande qui se tient au voisinage de la frontière et qui ne tardera pas à être truquée.

A noter que les recéleurs déclarent avoir accepté de recevoir la laine pour faire plaisir à des inconnus. C'est un pauvre moyen de défense.

Les fraudeurs. — Eugène Couplet, 26 ans, peigneur à Roubaix, a été arrêté par les douaniers de la Marlière. Il se dirigeait vers la frontière conduisant deux chiens de forte taille dressés à la fraude. Les chiens ont été capturés et abattus.

— Le brigadier Lapart et le préposé Billet, de la brigade du Touquet, ont capturé Adolphe Battens, 15 ans 1/2, bâcleur, demeurant à Roubaix. Ce jeune homme portait un kilo de tabac en poudre et 4 kilos 100 gr. d'allumettes, valeur 30 fr. 95.

— Le sous-brigadier Roisin et le préposé Dauwé, du Touquet, ont arrêté Georges Reuter, 22 ans, cuisinier, né à Paris et demeurant à Lille, rue des Robleds, et Gustave Petiot, 20 ans, rue des Pénitentes, cour Dassonville, à Lille. A eux deux ces fraudeurs portaient 32 kilos de café vert, valeur 96 fr.

Une baladeuse a été volée, la nuit dernière, dans une remise située près de la maison de M. Alphonse Dervaux, marchand de légumes, rue de Roncq, 341.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 28 décembre

Naissances. — Marceau Mulier, rue de Mouvaux, cour Fiévet. — Pierre Grissy, place Leverrier, 6. — Geneviève Holvoet, rue Nationale, 122.

Décès. — Ernestine Hamus, 44 ans, rue Montesquieu, 6. — Natalie Geraert, 32 ans, rue du Bois, 48. — François Castelain, 80 ans, rue de Mons, 30. — Henri Delery, 51 ans, rue Nationale, 122.

Institut du Dr VOET

BONSECOURS-PÉRUWELZ (Hainaut-Belgique)

Hydrothérapie

HALLUIN. — Du 24 décembre 1909. — Naissances. — Desot Arthur, rue d'Arcole. — Verbeu Arthur, Sébastopol. — Parmentier Joseph, rue de l'Est. — Poppe Julia, rue du Château. — Gadegne Noël, rue Française.

HALLUIN. — Du 27 décembre. — Naissances. — Doblies Elza, rue des Champs. — David Noël, rue de Linselles. — Devos Julien, au Ham.

Décès. — Dejaegher Angèle, 6 mois, au Gravier. — Bonné Léona, 4 ans, au Colbras.

HALLUIN. — Du 28 décembre. — Naissance. — Dhalluin Jean, chemin des Meurins.

Décès. — Vandewalle Paul, 6 mois, Sébastopol.

RONCQ. — Du 28 décembre. — Naissance. — Néant.

Décès. — Louise Boudret, 76 ans, ménagère, à la Vallée.

Grands Vins de Champagne de SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

MOUVAUX

Pour les pauvres. — Aujourd'hui, mercredi 29 décembre, aura lieu une distribution extraordinaire de charbon pour les familles inscrites sur la liste du Bureau de Bienfaisance.

Accidents de travail. — Chez MM. Noblet et fils, fabricants de tissus, rue de Wasquehal, un conducteur de machines, Henri Gonderlier, 35 ans, demeurant à Roubaix, s'est blessé au genou en tombant sur un tuyau.

— A la distillerie de MM. Cornille et Decottignie, un ouvrier décuveur, Charles Dewulf, rue Carnot, a été brûlé au flanc et au bras gauche par de la vapeur échappée du robinet. 15 jours de repos.

Pour avoir PALETOT FOURRURE Moitié Prix Voyez annonce **PEAUX ASTRAKAN**

WORMHOUT

Deux maisons et une grange incendiées

Lundi, un incendie s'est déclaré chez M. Laforce, journalier ; le feu se communiqua à une maison contiguë, occupée par M. Alloyer.

Les deux immeubles furent complètement détruits, ainsi qu'une grange contenant une certaine quantité de lin travaillé, évalué à 2.000 francs.

M. Alloyer seul était partiellement assuré.

4.000 kilos de tabac saisis

A BLANC-MISSERON

Le chef de gare de Quiévrain, prévenu par une lettre anonyme d'une importante arrivée de fraude, par wagon, avertit la douane qui découvrit dimanche dans un chargement de charbon venant de Flénu-Luttre-Onnaing, 4000 kilos de tabac fin de Moravie.

Les paquets étaient de 250 grammes, enfermés dans des cônes de tôle qu'on avait dissimulés sous le charbon.

Le tabac saisi devait payer 50 fr. le kilo pour passer en France. Les droits frandés s'élèvent donc à 200.000 francs.

Nous prions instamment nos lecteurs et amis de demander à MM. les Notaires de confier à la CROIX DU NORD, les insertions légales qui sont de leur ressort.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand-Place). Lille.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Mattis gracié

Le Président de la République vient de faire remise du reste de sa peine à Mattis qui avait été condamné, le 24 juillet dernier, à trois ans de prison, pour voies de fait sur la personne du chef de l'Etat.

Mattis a été mis en liberté mardi soir à six heures et demie.

Tous nos lecteurs nous sabent : Rien de mieux que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

Arrestation mouvementée dans une banque à Paris

UN RUSSE MYSTÉRIEUX. — IL SE SUICIDE A LA SURETÉ GÉNÉRALE.

Un individu s'est présenté mardi matin rue Laffitte, 26, dans les bureaux de la Banque Internationale du Commerce de Saint-Pétersbourg, pour négocier des titres volés en Russie.

Les agents de la sûreté, qui le pistaient voulurent l'arrêter, mais il résista furieusement et tira de sa poche un revolver dont il allait se servir quand il fut désarmé.

On croit qu'il ne serait pas étranger à l'assassinat du colonel Karpoff.

L'individu, qu'on croit être ingénieur, et dont on n'a pu établir l'identité d'une façon certaine, s'est suicidé mardi soir dans les bureaux de la Sûreté générale, où il avait été conduit pour y être interrogé.

Prétextant un malaise subit, il pénétra dans le lavabo et absorba une dose de cyanure de potassium ; il fut foudroyé.

CHEMINS DE FER

Le Comité de l'exploitation technique des chemins de fer ne comprenait aucun représentant des Compagnies de chemin de fer.

M. Millerand vient, par un décret de ce jour, de modifier la composition dudit Comité en y faisant entrer 6 délégués choisis parmi le personnel supérieur des six grands réseaux et 6 agents désignés dans les différents services de la voie et de la traction.

Une nouvelle fois dégradé

Mardi après-midi, vers trois heures, le commandant Alfred Dreyfus passait boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue de Tracy, lorsqu'un jeune homme s'approcha de lui et, sans mot dire, lui arracha sa décoration de la légion d'honneur. Le commandant, surpris par la brusquerie de cette agression, ne proféra aucune parole, mais des voies de fait allaient infailliblement se produire de part et d'autre, quand plusieurs personnes intervinrent.

Le commandant, cependant, n'avait pas été reconnu dans la foule et, tandis que cette dernière se livrait à des commentaires variés sur l'incident, M. Alfred Dreyfus continua sa route.

Nous sommes allés aux renseignements au commissariat de police du quartier, mais on n'a pu nous en donner aucun, étant donné que la police n'était pas intervenue.

(Presse Nouvelle).

Bourse de Bruxelles

DU 28 DECEMBRE 1909

FONDS D'ÉTAT PROVINCES VILLES	Ouvert.	Clôture
Rente 3 % 2e série	— —	94 40
Bruxelles 1902, 2,50 %	103 75	104 50
Bruxelles 1905, 2 % lib.	— —	94 25
Anvers 1887, 2,50 %	102 25	102 50
Anvers 1905, 2 %	94 50	94 —
Gand, 2 %	81 —	81 25
Liège 1860 2 %	131 25	132 —
Liège 1897 2 %	— —	79 25
Liège 1905 2 %	91 25	91 50
Congo lots	— —	— —
CHARBONNAGES		
Ameneeur (3 novemb. 1908)	2850 —	2855 —
Anderlues (30 septemb. 1908)	950 —	970 —
Bernissart (1er avr. 1909)	700 —	680 —
Bois-d'Avroy (1er avr. 1909)	1150 —	1130 —
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	— —	— —
B.-E. Lambusart (2 nov. 08)	— —	— —
Berinage Central (17 oct. 09)	— —	— —
Charbon. belge (15 avr. 1909)	— —	460 —
Chevalière à Dour (Iermai09)	— —	1881 —
Cie Furstemberg p. (Iermai09)	— —	137 —
Cie Furstemberg n. (Iermai09)	— —	— —
Concorde (1er mai 1909)	2170 —	2190 —
Couchant du Flénu (Iersav.09)	— —	— —
Courcelles Nord (1er mai 09)	— —	— —
Espérance B.-F. (2 août 1908)	— —	840 —
Fontaine-Lévêque (2 mai 09)	2880 —	2885 —
Gouffre (14 avril 1909)	2610 —	2615 —
Grand Buisson (4 janv. 1909)	— —	— —
G. Machine à Dour (31 d. 08)	3840 —	3830 —
G. Mambourg (15 mars 09)	— —	— —
Haine Saint-Pierre	— —	— —
Ham-sur-Sambre (10 mai 09)	920 —	940 —
Hazard (3 octobre 1908)	775 —	785 —
Horloz (3 octobre 1908)	2315 —	— —
Hornu et Wasmes (2 avril 09)	— —	10250 —
H. Unies de Charl. (2 nov. 08)	— —	— —
Kessalès (2 avril 1909)	— —	1258 —
La Haye (31 octobre 1908)	— —	1034 —
La Louvière-Sars (15 avr. 09)	327 —	333 —
Levant du Flénu (4 janv. 09)	— —	5800 —
Marchiennes (2 avril 1907)	— —	— —
Mariémont (3 novembre 1908)	— —	— —
Noël Sart Culpart (2 nov. 08)	3770 —	3735 —
Nord de Charleroi (1er juin 08)	3450 —	3495 —
N. d. Rieu d. Cœur, 1er d. 08	— —	— —
Patience Beau). (3 août 1908)	— —	[illegible] —
Poirier (1er avril 1909)	— —	— —
Produits du Flénu (4 janv. 09)	— —	[illegible] —
Réunis de Charl. (8 juin 08)	2590 —	[illegible] —
Sacré-Madame (2 mai 09)	— —	[illegible] —
Trieu-Kaisin (3 septemb. 08)	1553 —	[illegible] —
Unis-Ouest-Mons (2 avr. 09)	1390 —	[illegible] —
Wilhem-Sophia (1er nov. 08)	580 —	[illegible] —
Kaiping p.	— —	7 63
METALLURGIES		
Angleur (3 décemb. 1907)	— —	490 —
Aumetz-la-Paix (2 déc. 08)	822 50	832 50
Cockerill (7 nov. 1908)	1950 —	1958 —
Nicolaief privil.	— —	71 —
— ordinaire (15 mai 09)	— —	37 —
Ougrée (3 août 1908)	1440 —	1[illegible] —
Providence Russe (11 oct. 07)	— —	165 —
Sarrebruck (31 oct. 1909)	— —	— —
Sambre-Moselle p. (30 nov. 08)	— —	819 —
Sambre-Moselle o.	— —	321 —
T. d. Konstantin c. (10 fév. 08)	— —	360 —
T. d. Konstantin j.	535 —	545 —
ZINC		
Asturienne (3 juin 1908)	— —	6015 —
Austro-Belge (5 nov. 1907)	347 —	352 50
Djebels (1er juillet 1907)	65 —	69 —
Nebida (1er novembre 1907)	314 —	325 —
Nlle Montagne pr. (31 déc. 08)	— —	610 —
Nlle Montagne or.	226 —	220 —
Vieille Montagne (10 nov. 08)	— —	— —
DIVERSES ET ÉTRANGÈRES		
All. Dallbusch (15 av. 1908)	— —	1233 —
All. Mine Stolberg (3 juin 08)	— —	558 —
All. Zinc de Silésie (7 mai 09)	— —	1375 —
Fr. Métropolitain (3 juill. 07)	613 —	614 —
Duéprovienne (15 janv. 09)	— —	1111 —
Koloma (17 juin 1908)	— —	406 —
Métal Russ.-Belge (28 fév. 09)	1295 —	1305 —

COURS DES MARCHES A TERME DU 28 DÉCEMBRE

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing - Le Havre

Laines peignées

ROUBAIX-TOURCOING d'après la moyenne des prix pratiqués à la corbeille

MOIS	COTE précédente	COTE de 11 h. 30 Roubaix.	COTE de 4 h. 45 Tourcoing.	CLOTURE Acheteurs	CLOTURE Vendeurs	SUINT Précédente	SUINT Cejour	SUINT Acheteurs	SUINT Vendeurs
Décembre	6 05	—	—	—	—	—	—	—	—
Janvier	6 05	—	—	—	6 07 1/2	—	—	—	—
Février	5 90	5 97 1/2	5 97 1/2	5 95	5 97 1/2	—	—	—	—
Mars	5 82 1/2	5 87 1/2